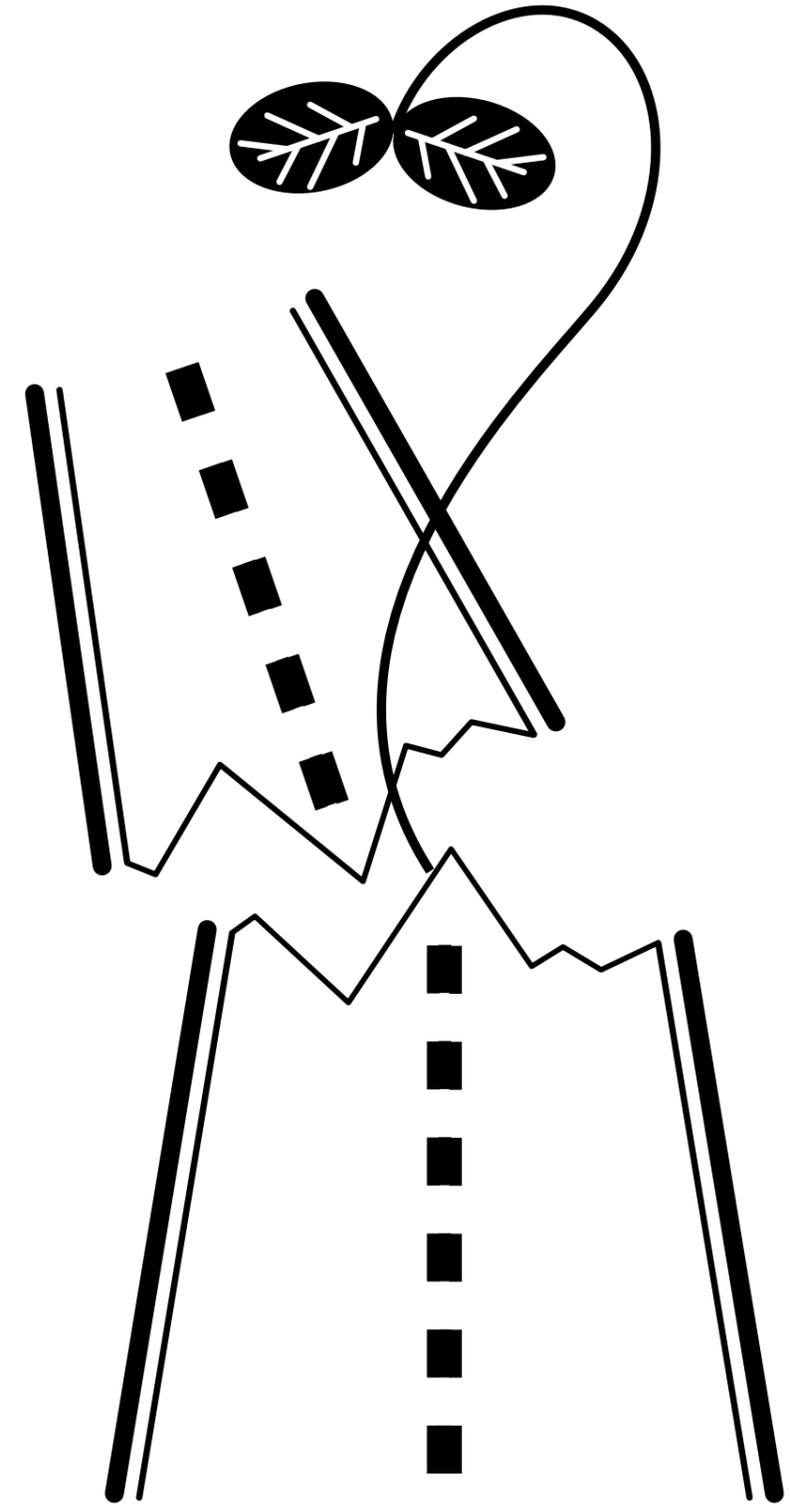
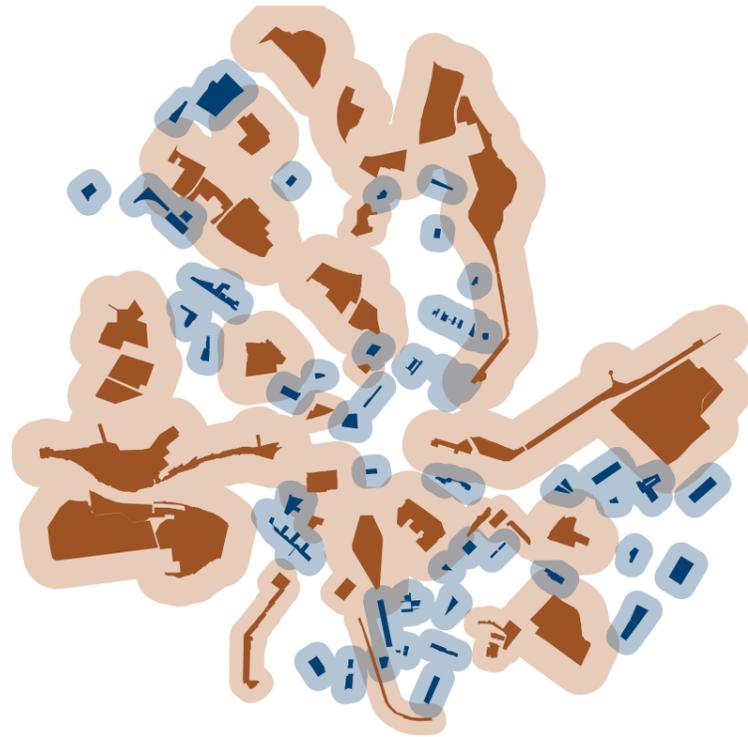


**Sous le goudron
la (pleine) terre!**
Renouveler l'espace urbain
pour le rendre aux citoyen-nes

PLANTER DES ARBRES





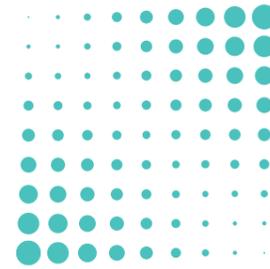
PLAN STRATÉGIQUE DE VÉGÉTALISATION DE LA VILLE DE GENÈVE

Janvier 2016



Groupe de pilotage URBANATURE

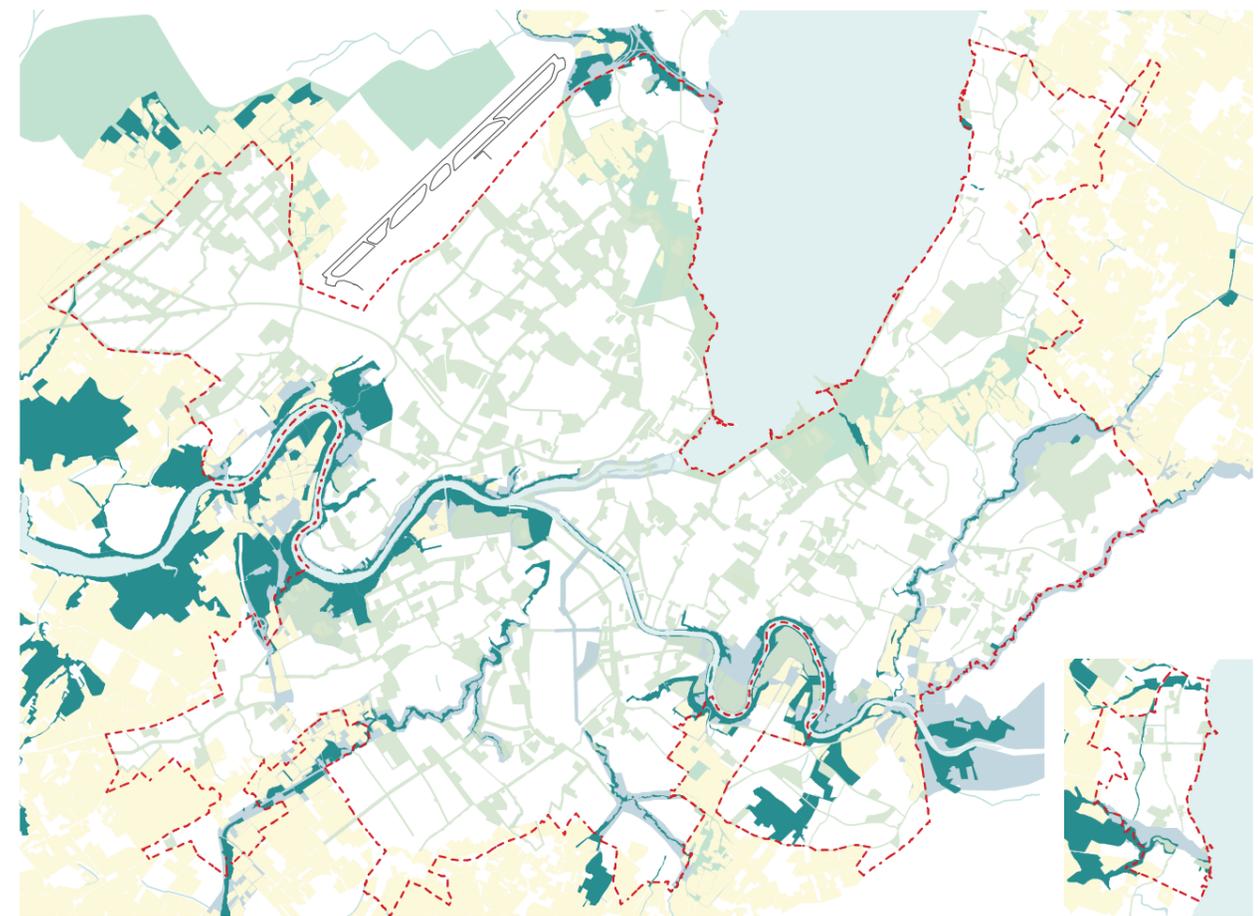
- | | |
|----------------------------|-----------|
| Pierre-Antoine Gobet | DEUS |
| Anne-Claude Steiner-Mellot | DEUS |
| Daniel Oertli | SEVE |
| Olivier Robert | SEVE |
| Kenan Selmani | SEVE |
| Céline Lavy | SAM |
| Albane Ferraris | URB |
| Bertrand Favre | DGNP |
| Pierre-André Loizeau | CJB |
| Erwan Rutishauser | PRONATURA |
| Pierre Chappuis | SOC |
| Chiara Barberis | A21 |



STRATÉGIE D'ARBORISATION

STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE CANTONALE D'ARBORISATION DE L' AIRE URBAINE

Février 2021



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

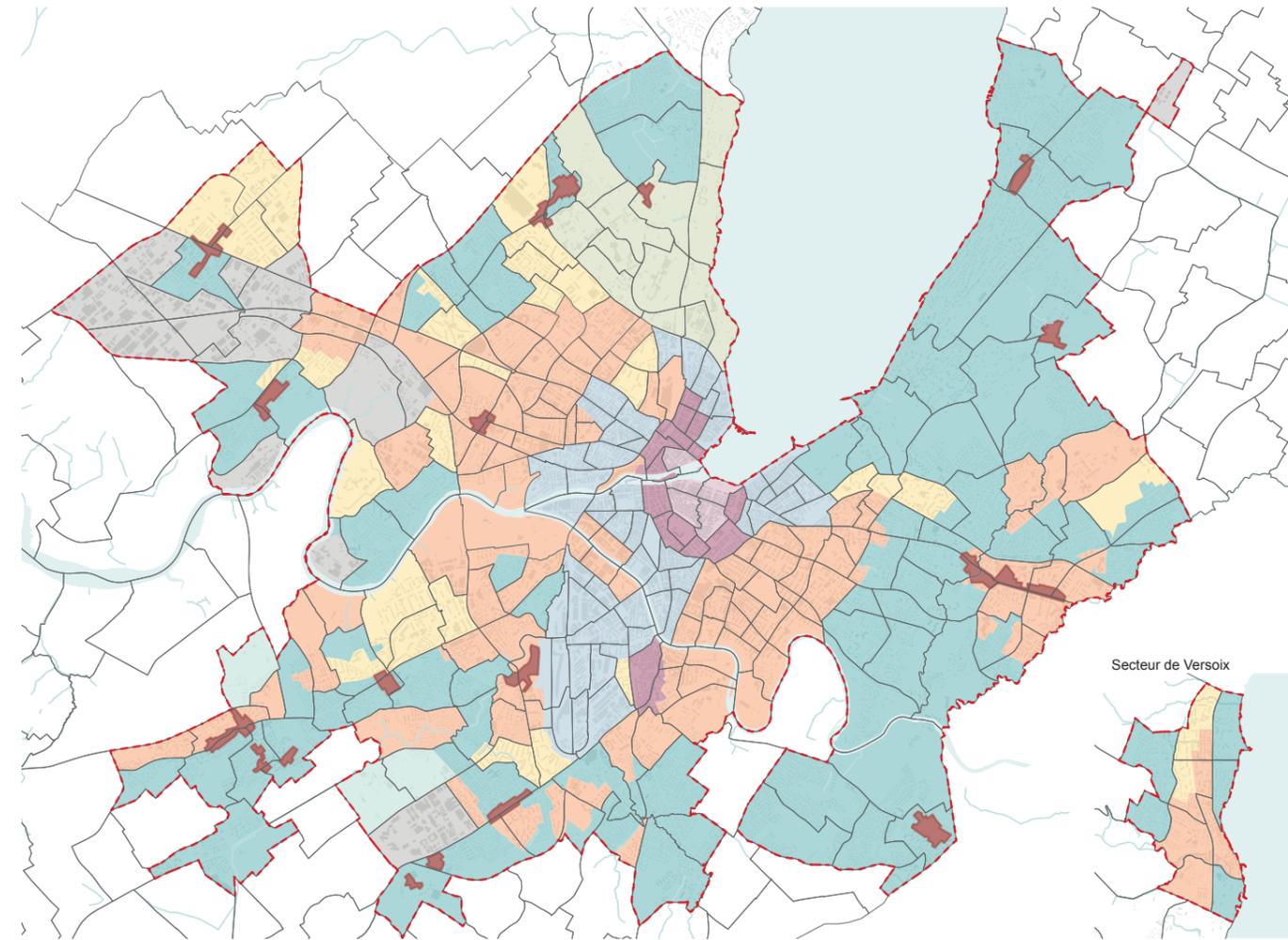
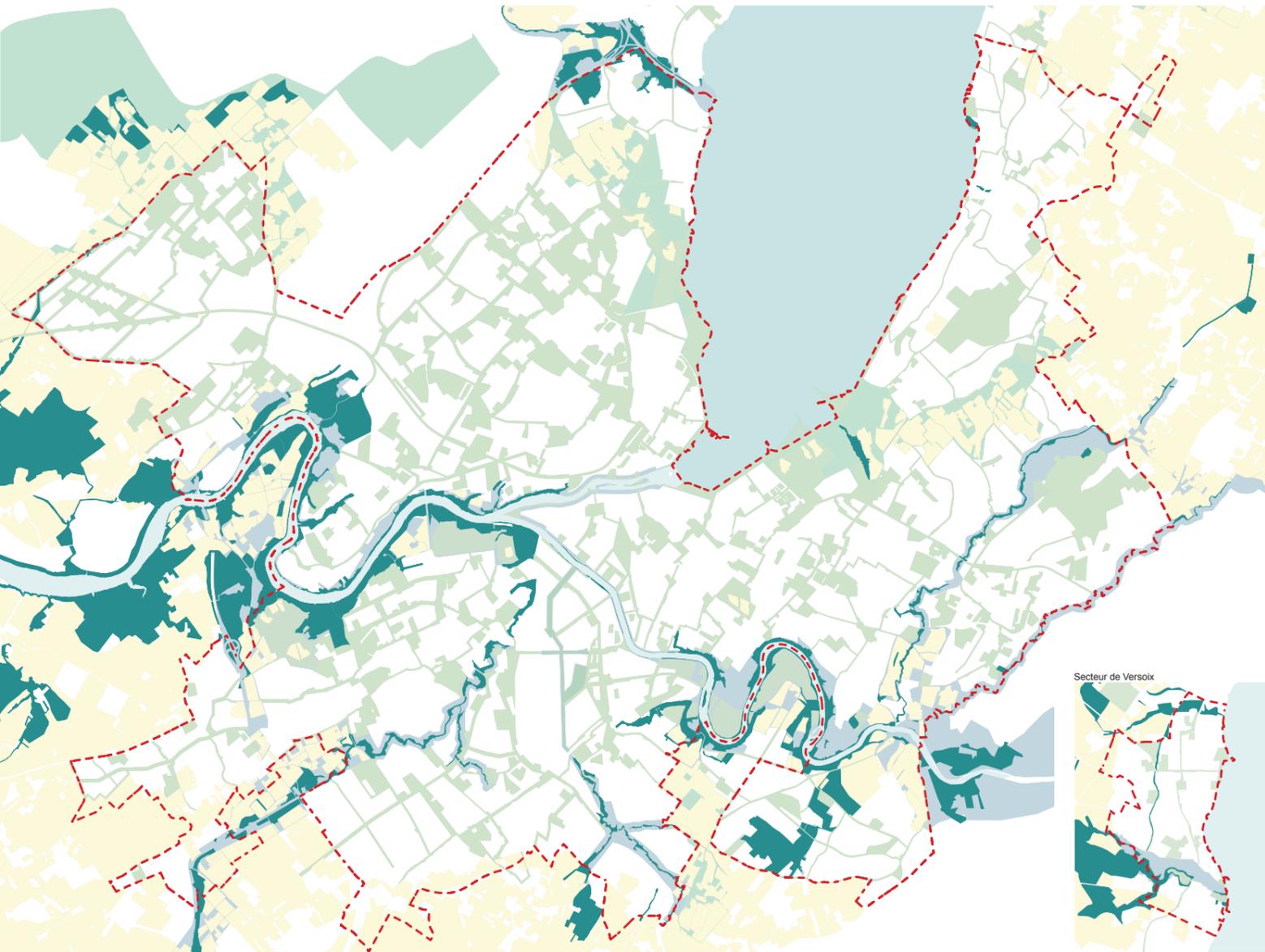


Figure 34: Carte de repérage des différents tissus urbains.

- périmètre de l'aire urbaine
- tissu classique
- tissu XIXe
- tissu moderne
- tissu mixte
- tissu pavillonnaire
- tissu industriel
- coeur médiéval
- ancien domaine
- tissu non urbanisé
- ancien coeur de village



Figure 38: Carte des contraintes spécifiques et de la canopée existante de Meyrin-Prulay.



Figure 40: Carte de repérage des arbres existants (pleins) et projetés (contours) de Meyrin-Prulay.



Figure 39: Carte de repérage des typologies de Meyrin-Prulay.

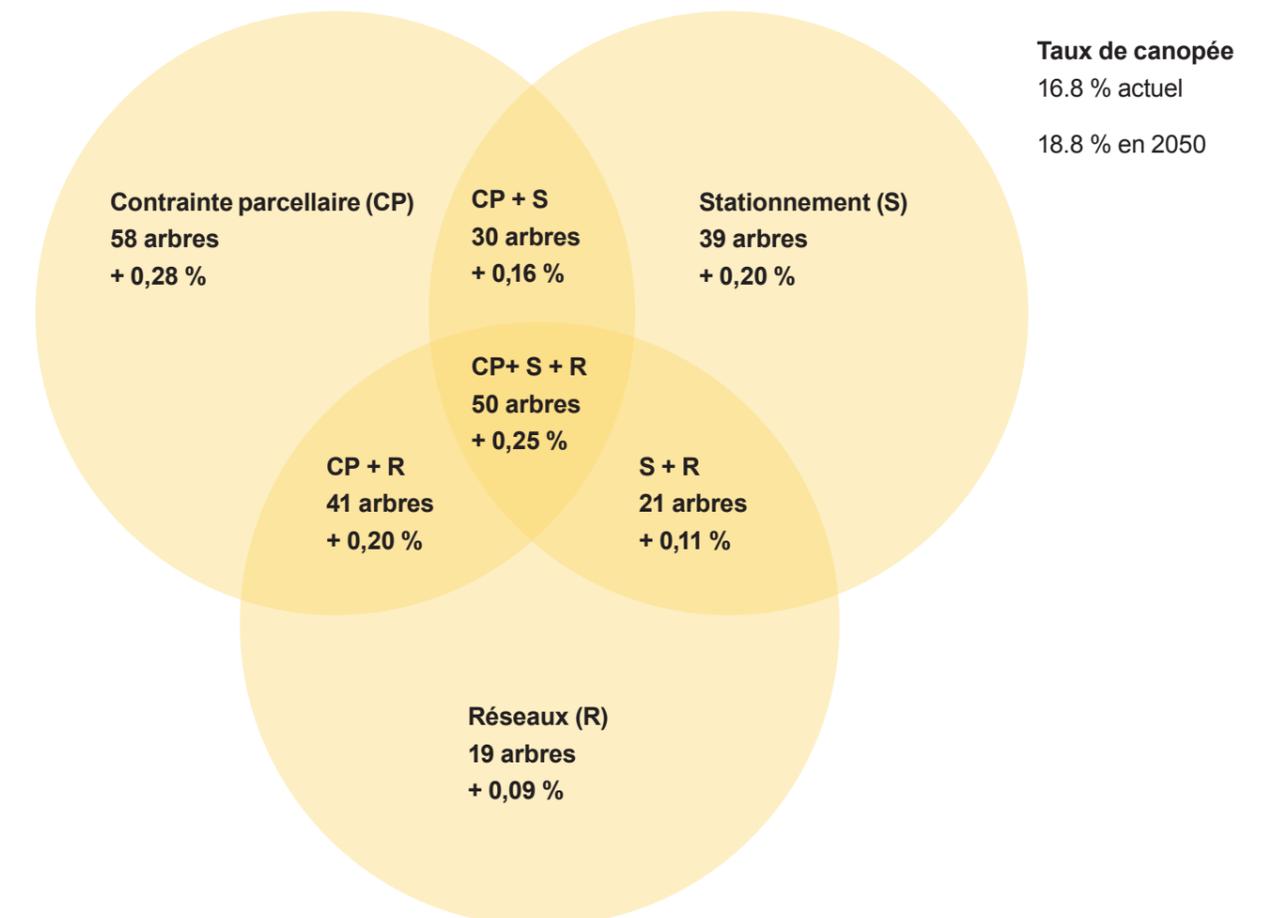


Figure 41: Exemple des potentiels d'arborisation en fonction des 3 leviers d'action considérés pour le secteur de Meyrin-Prulay.

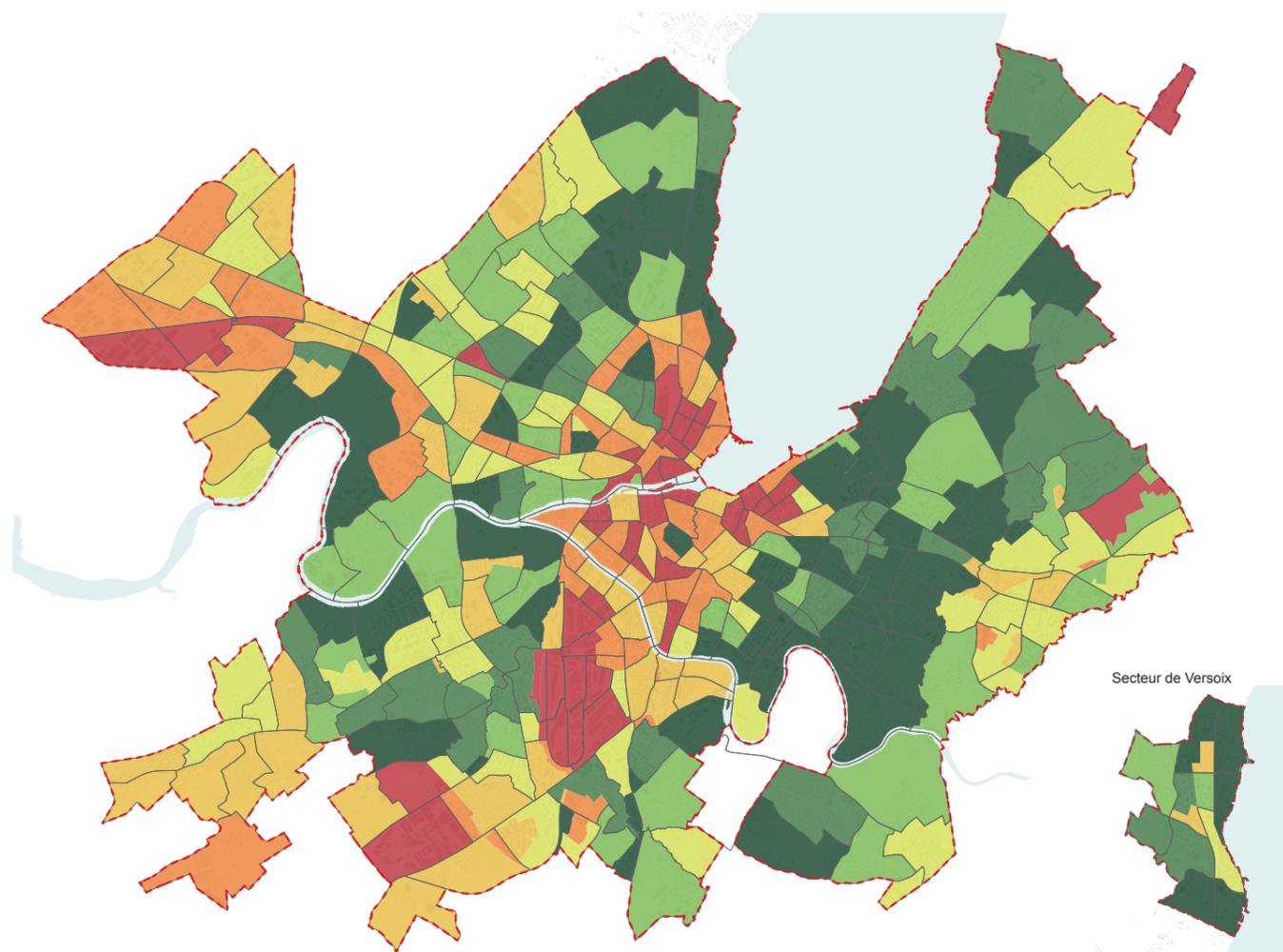


Figure 36: Carte du taux de canopée existant des tissus urbains.

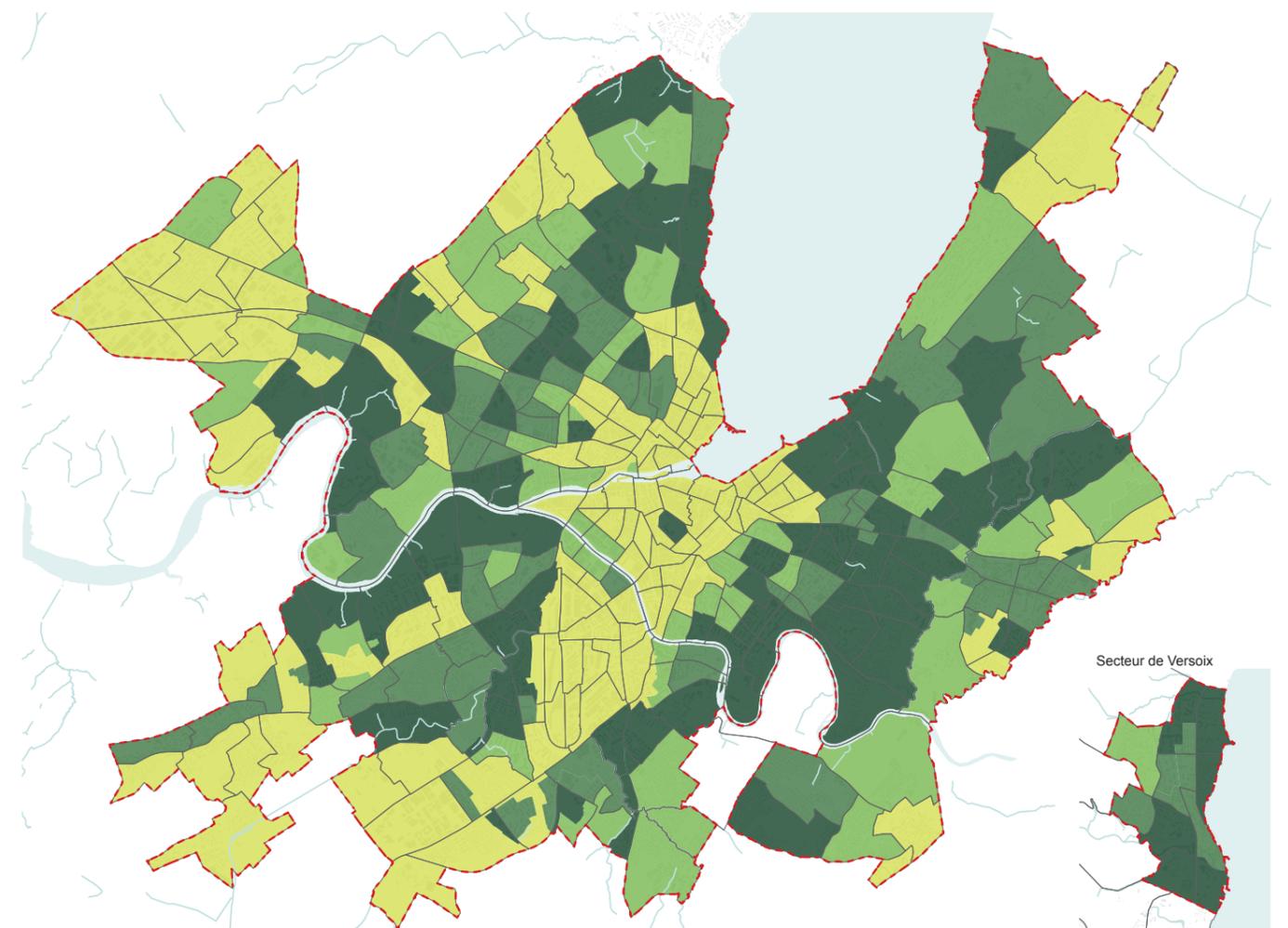
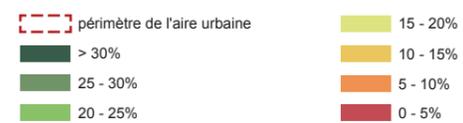
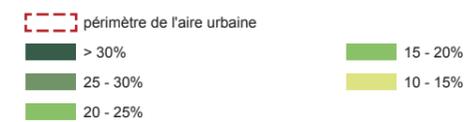


Figure 42: Carte du taux de canopée visé en 2050 des tissus urbains.



5.2.2 L'arbre dans les planifications

Viser 30 % de taux d'arborisation dans les tissus urbains

Intégrer l'arborisation aux échelles cantonale, communale et des quartiers

ACTEURS

Principaux acteurs concernés

- Office cantonal de l'urbanisme - OU
- Office cantonal de l'agriculture et de la nature - OCAN

VISION

Planifier en fonction du végétal, du contexte et des continuités de mobilité douce

L'arbre est un excellent support de projet urbain et de solutions intégratives. Il est indispensable d'agir au niveau de la planification territoriale et des outils d'urbanisme (plan directeur cantonal, plan directeur communaux, plans localisés de quartier) pour accompagner la densification de principes d'arborisation. Idéalement, pour garantir une qualité du projet urbain voici les démarches à suivre :

- intégrer les continuités au sein du contexte arboré et paysager
- intégrer les continuités de voies de mobilité douces
- réserver des espaces libres de construction
- planifier le bâti en fonction
- arborer pour participer à la qualité de l'espace public

Préserver au maximum l'arborisation existante du contexte

Le projet urbain considère sérieusement la préservation du patrimoine arboré. L'intégration de l'arborisation existante assure la qualité du projet urbain. Elle favorise l'intégration paysagère du bâti, l'adhésion du projet par les riverains et la biodiversité.

Un projet de qualité est un projet bien arboré

L'arborisation du projet se décline à travers de nouvelles panoplies de typologies végétales, apportant une caractérisation des espaces. Elle prévoit des arbres remarquables en devenir, incluant toutes les conditions pour leur bon développement. La diversité végétale et le bon choix des essences apportera une meilleure résilience et résistance aux effets du réchauffement climatique.

CONTRAINTES POUR ARBORISER

Ménager la densité, les contraintes et la qualité

La densité fixée par la loi n'est pas toujours compatible avec la qualité paysagère des sites et ceci oblige des abattages. Le projet urbain doit aussi coordonner des questions d'accessibilité nécessitant des contraintes de parkings souterrains, de mobilité, d'accès pompier, de gestion des déchets... Il est compliqué de fixer des priorités et les arbitrages en faveur de l'arborisation.

CONTRAINTES POUR ARBORISER

Rester cohérent dans les échelles de planification

Les espaces libres, de grandes ou de plus petites envergures sont planifiés à l'échelle des grands projets. Il est important de s'assurer qu'à l'échelle des PLQ, les planifications "ville" des espaces libres soient bien respectées. Ces espaces ne doivent pas être morcelés ou construits, ils doivent garder leurs vocation d'espace libre.

Article 3 LGZD bloquant ??

Les articles de lois prescriptifs déterminent « les arbres à maintenir, à créer, comment garantir l'arborisation, PLQ, donner les intentions paysagères ». Néanmoins, cet article peut être bloquant car il fige le projet à un stade précoce et empêche le potentiel d'une plus grande arborisation.

AXES D'AMÉLIORATION

Intégrer le maillage arboré dans le PDCant et les différentes stratégies et démarches

Rendre obligatoire et inscrire le complément du maillage arboré sur l'espace public et sur l'espace privé dans l'article 3 de la LGZD.

Définir des recommandations d'arborisation spécifiques et contextualisées au niveau des PLQ

Viser 30% d'arborisation dans les planifications, ne pas l'imposer car il est compliqué de traduire cet objectif pour tous les contextes. Il faudrait définir des cibles contextualisées pour permettre une qualité d'arborisation en fonction des tissus urbains ou des parcelles en fonction de leur capacité à accueillir des arbres.

Renforcer les prescriptions d'arborisation dans les PLQ et la qualité des plantations compensatoires

Renforcer la prise en compte de la végétation et les incitations à la conservation d'arbres notamment avec des articles types dans ce sens et être clair et exigeant en amont et dans les préavis d'enquête technique. Indiquer les démarches de compensation dans le règlement du PLQ pour améliorer la qualité et la pérennité des compensations et définir des aires de plantations.

Définir des taux minimaux de pleine terre ou sols profonds et d'arborisation en fonction des tissus urbains et des quartiers

Définir de nouvelles réglementations qui visent un maintien de 50% de surface de pleine terre dans les planifications. S'appuyer sur cette réglementation est une opportunité pour préserver des sols profonds et favoriser les plantations. Les bonnes conditions de plantation (avec l'infiltration des eaux de pluie) permettront aux arbres un bon développement et de devenir des sujets remarquables. Il faudra fixer un taux minimum en arbres/m² et en % canopée après 10 ans

Coordonner la planification des réseaux et des arbres dans le cadre des grands projets

Établir un plan directeur du sous-sol qui permettra de considérer les contraintes de l'espace souterrain. Cette connaissance de l'organisation du sous-sol obligera à mieux occuper le sous-sol de façon à garder des espaces pour arboriser.

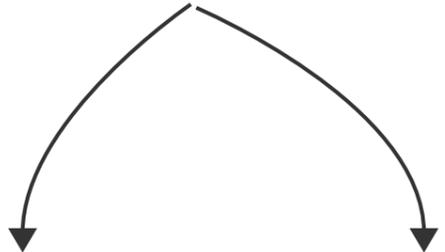
Responsabiliser les maîtres d'ouvrages, faire évoluer les sensibilités et les pratiques

Préserver les arbres et composer avec devrait être un objectif de qualité pour les maîtres d'ouvrage. Une sensibilisation et une incitation doit être proposée.

Anticiper des formes d'arborisation transitoires et de préverdissement

Arboriser permet de valoriser les terrains et de produire des services écosystémiques.

et comment on fait? comment on sort du cadre?



une stratégie des petits pas

une stratégie apprenante

une stratégie d'actions

un réseaux de connaissance

ces projets d'action partout...

... ce n'est pas l'état qui peut gérer pour tout ça

Est-ce que l'état va à lui seul régler les budgets et les suivis?

nous proposons une nouvelle politique publique en lien avec les professionnels

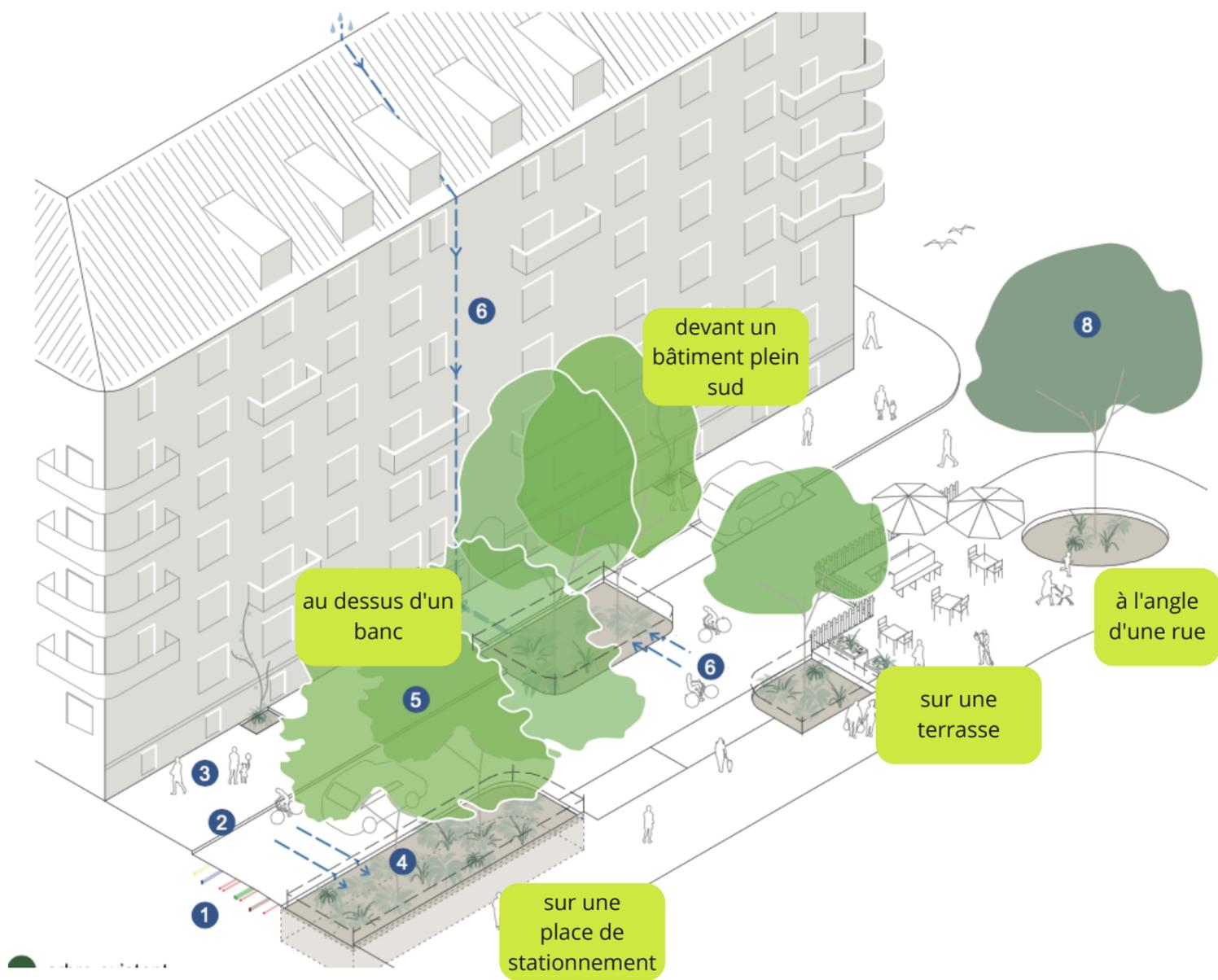
Nous proposons

une chaine de facilitateurs

capables d'accompagner les actions sur le terrain avec

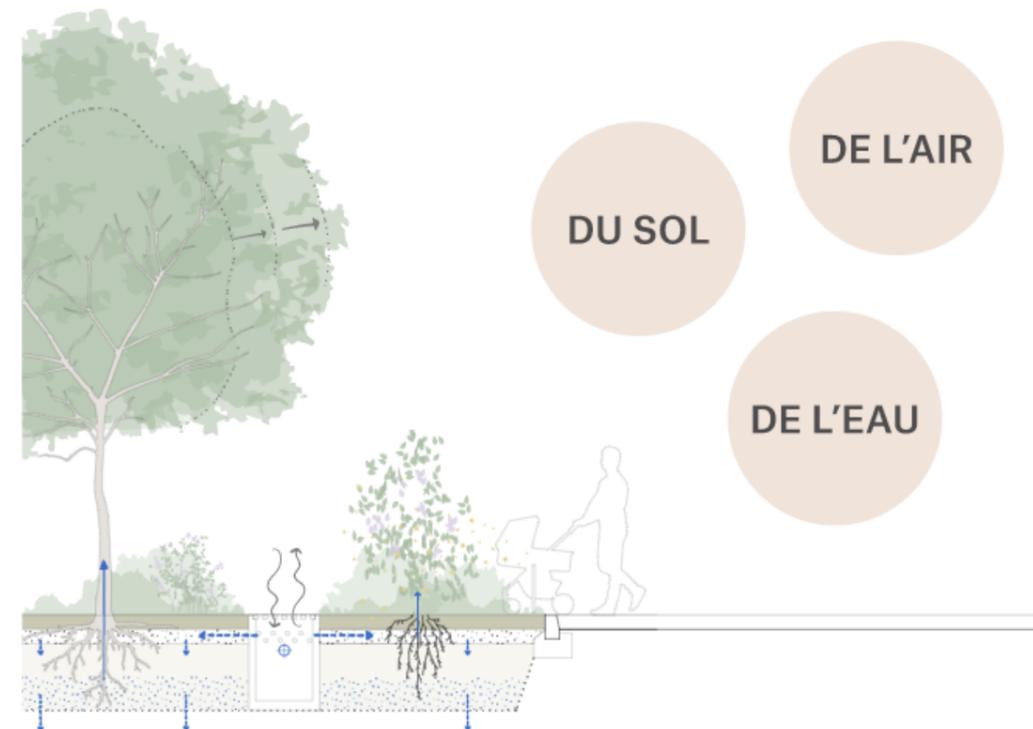
capables de se coordonner avec les autorités

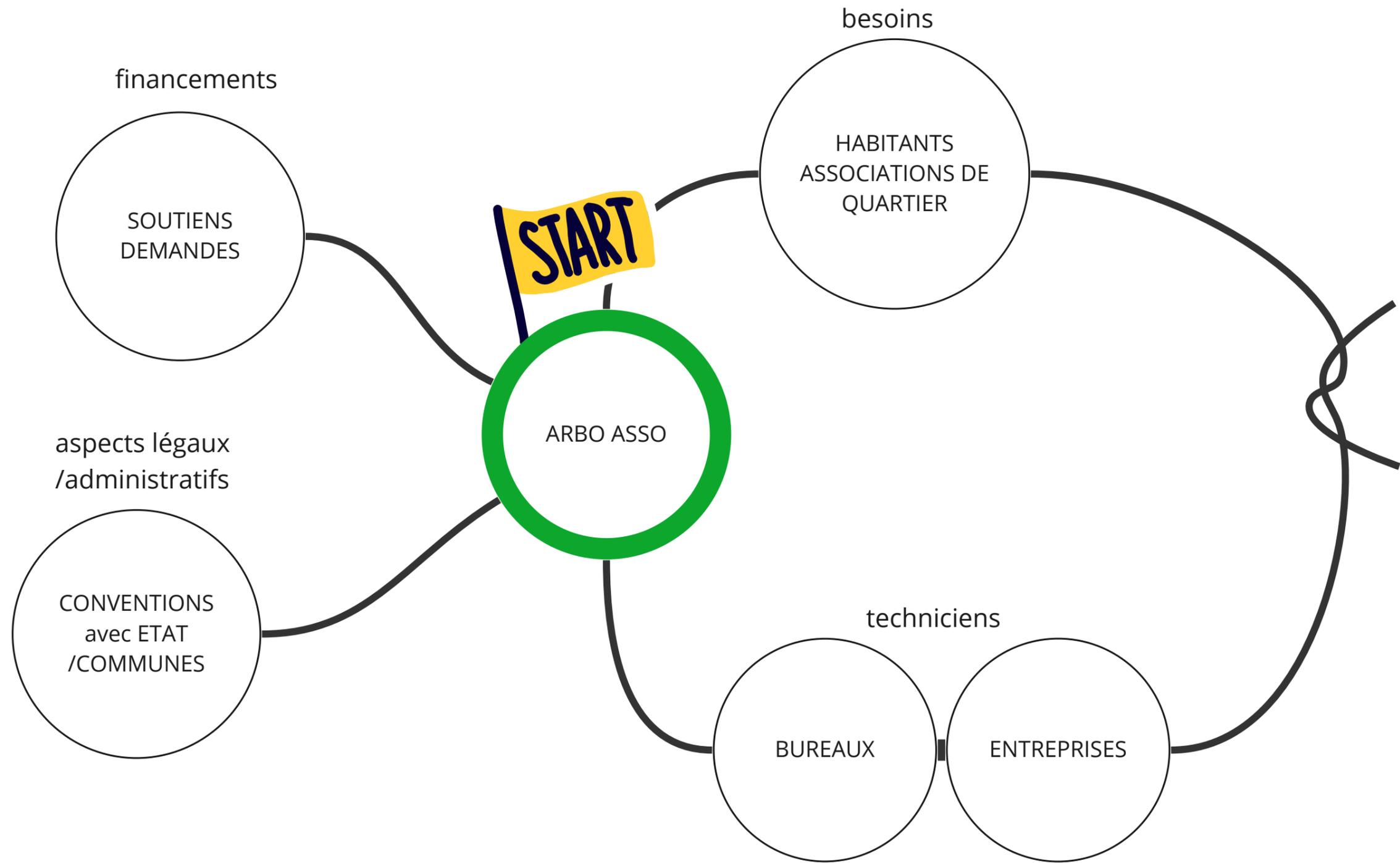
capables d'expérimenter



BIEN PLANTER !

Grâce à une technicité sur mesure nous proposons de planter des arbres facilement et rapidement dans un contexte complexe. Nous assurons la présence d'eau, de sol et d'air dans la fosse de plantations pour offrir des qualités édaphiques et hydriques idéales pour l'arbre.





ceci permettra
d'augmenter le
paysage

et de le mettre
en place à plus
large échelle

mettre en place
des espaces de
qualité pour la
mobilité douces

le
vivant

maillage
nature

des
temporalités
courtes et
longues

sociale
espaces
publics
interdisciplinar
ité

décrire les listes
> ouvrir les sols
> planter des arbres,
ou on le splantes
> politiques public
deu paysage
>

projets
hors
autor

l'eau et
le sol

faire sens
et
cohérence

schéma
directeur
d'espaces
ouverts

admettre
que tout
n'est pas
parfait

Mais
l'urgence
de FAIRE!

